

## PRÉFET DE L'OISE

Arrêté modifiant l'arrêté préfectoral du 21 mars 2016 modifié renouvelant la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Oise – Formation « Sites et Paysages »

LE PREFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement et notamment les articles R.341-16 à R.341-25 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2006, modifié portant création de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mars 2016 renouvelant la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, en sa formation "Sites et Paysages" pour une durée de trois ans, modifié par les arrêtés préfectoraux du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et du 31 mai 2017 ;

Vu le courrier du 14 février 2018 par lequel le conseil régional de l'ordre des architectes Hauts-de-France fait part de la désignation d'un nouveau membre titulaire suite à la démission de M. Duflos, pour siéger au sein de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, en formation "Sites et Paysages" ;

Vu le courrier du 26 février 2018 par lequel l'union des maires de l'Oise fait part de la désignation de M. Jean-Pierre Estienne, vice-président de la communauté de communes de la Picardie Verte, en qualité de suppléant de Mme Béatrice Martin, en remplacement de M. Patrick Floury ;

Considérant la nécessité de modifier l'arrêté préfectoral du 21 mars 2016 précité ;

Sur proposition du directeur départemental des Territoires de l'Oise ;

### ARRETE

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup>** :

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation « Sites et Paysages » se compose ainsi qu'il suit :

#### **1. collège de représentants des services de l'État**

- deux représentants de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- un représentant du service territorial de l'architecture et du patrimoine,
- un représentant de la direction départementale des territoires,
- un représentant de la direction régionale des affaires culturelles.

## **2. collège de représentants élus des collectivités territoriales**

- **deux conseillers départementaux désignés par le conseil départemental de l'Oise**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme Nicole Colin	Mme Nicole Ladurelle
Mme Nicole Cordier	Mme Martine Borgoo

- **deux maires désignés par l'union des maires de l'Oise**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme Isabelle Barthe, Maire de Cernoy	M. Jacques Pinsson, Maire de Villers-sous-Saint-Leu
M. Jean-Paul Douet, Maire de Montagny-Sainte-Félicité	M. Jean-François Dufour, Maire de La-Neuville-en-Hez

- **un représentant d'un établissement public de coopération intercommunale intervenant en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Mme Béatrice Martin, Agglomération de la région de Compiègne	M. Jean-Pierre Estienne, Vice-Président de la communauté de communes de la Picardie Verte

## **3. collège des personnalités qualifiées**

- **deux représentants "sciences de la nature, protection des sites ou du cadre de vie"**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. le Directeur d'agence de l'Office national des forêts ou son représentant	
Mme Nathalie Hébert, paysagiste conseil	Mme Jocelyne Duvert, paysagiste conseil

- **un représentant d'associations agréées de protection de l'environnement**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
M. Jean-Claude Bocquillon, ROSO	M. Franck Deboise, ROSO

- **deux représentants des organisations agricole et sylvicole**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Ludovic Chartier, Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Oise	M. Patrice Paillard, Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Oise
M. François Bacot, Les Forestiers Privés de l'Oise	M. Denis Harle d'Ophove, Les Forestiers Privés de l'Oise

#### **4. collège des personnes compétentes**

- **cinq représentants en aménagement du territoire, urbanisme, paysage, architecture et environnement**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Thierry Bourbier, chambre d'agriculture	M. Jean-Louis Parmentier, chambre d'agriculture
M. Olivier Brière, conseil régional de l'ordre des architectes de Picardie	M. Jean-Marc Lepic, conseil régional de l'ordre des architectes de Picardie
M. Patrice Marchand, parc naturel régional Oise Pays de France	Mme Sylvie Capron, parc naturel régional Oise Pays de France
M. Pierre Dron, conservatoire des sites naturels de Picardie	M. Emmanuel Das Gracias, conservatoire des sites naturels de Picardie
M. Jean-Marc Hoeblich, Maître de conférences, Université de Picardie	M. Laurent Chalumeau, Maître de conférences, Géographe, Université de Picardie

Lorsque la commission est amenée à examiner des dossiers relatifs aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, le collège est représenté comme suit :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Thierry Bourbier, chambre d'agriculture	M. Jean-Louis Parmentier, chambre d'agriculture
M. Pierre Dron, conservatoire des sites naturels de Picardie	M. Emmanuel Das Gracias, conservatoire des sites naturels de Picardie
M. Jean-Marc Hoeblich, Maître de conférences, Université de Picardie	M. Laurent Chalumeau, Maître de conférences, Géographe, Université de Picardie
M. Giacomo Lunazzi, Syndicat des énergies renouvelables (SER)	Mme Coralie Saenz, Syndicat des énergies renouvelables (SER)
M. Loïc Espagnet, France Energie Eolienne (FEE)	M. Nicolas David, France Energie Eolienne (FEE)

#### **ARTICLE 2**

Conformément à l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 21 mars 2016 renouvelant la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, les membres désignés sont nommés jusqu'au 21 mars 2019.

#### **ARTICLE 3**

Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, le directeur départemental des Territoires de l'Oise, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Oise.

Fait à Beauvais, le **02 MARS 2018**

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire général



Dominique LEPIDI